réserve fait honneur à la discrétion de notre collègue.

La société approuve l'idée de soumettre à Québec les bonnes intentions de MM. Triboulet, Loir et Proust, avec encouragement.

M. E. St-Jacque croit que ce projet devrait être accepté dans toute son étendue ; la profession médicale canadienne-française, la seule représentant, pour ainsi dire l'idée française scientifique en Amérique,y puiserait une nouvelle ardeur dans son avancement vers la science et, grâce à ce concours précieux, aiderait à mieux la répandre. Et il demande s'il ne serait pas opportun, de faire coïncider cette visite des médecins français avec la venue ici à Montréal, de la Clinical American Association, dont la réunion aura lieu dans le cours de l'été prochain.

M. A.A. Foucher, secondé par M. J. Décarie propose que la Société approuve le projet de MM. Triboulet et S. Boucher. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. M. E. St-Jacques donne avis de motion qu'à la prochaine séance, il proposera la formation d'un sous-comité chargé de jeter les bases d'un Code d'éthique médical.

Les membres suivants après avoir subi l'épreuve du scrutin, sont admis à l'unanimité : M. A. Ricard, M. Laurier, M. Lautermann, M. Aubry, M. Marin.

Sur proposition de M. Bourgouin, secondé par B. Bourgeois, M. Rousseau est nommé scrutateur ; M. A. Marcil est appelé à remplir la même fonction sur motion de M. F. de Martigny, secondé par M. Handfield. Et l'on passe au deuxième ordre du jour.

Le Dr Marien, vice-président sortant est élu Président. Le Dr Lesage est élu Vice-Président. Notre sympathique Secrétaire M. Laramée est réélu à l'unanimité. Le Dr Bourgeois est élu Assistant-Secrétaire, le Dr Ethier réélu Trésorier.

M. Monod propose secondé par M. Ethier qu'un Comité composé de MM. Marien, Harwood, Archibald, Marin, le proposeur et le secondeur, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres, soit chargé d'étudier la question du lait, de prendre les mesures nécessaires pour procurer au public un lait pur et que ce Comité fasse rapport dans un délai de 15 jours au plus. Adopté à l'unanimité.

La séance ese levée.

NOUVELLES

Un appareil de stérilisation à la formaline est à la disposition de nos confrères de Montréal chez le Dr F. Monod, 49 McGill Collège Ave. Pour tous renseignements s'adresser au Dr F. Monod, Up 2603, qui se fera un plaisir de mettre son appareil à la disposition de ses confrères qui pour une raison quelconque voudraient veiller eux mêmes à la désinfection de domiciles privés.

N. D. L. R.

FORMULAIRE

TRAITEMENT DES SUEURS

Pour les sueurs nocturnes on donnera le sulfate d'atropine à la dose d'un demi à un demi milligramme sons forme de pilules d'un demi-milligramme chacune, ou bien :

Sulfate d'atropine..... 0 gr. 20 centigr.
Eau de laurier-cerise .....20 grammes.

X gouttes le soir au coucher (un demi-milligramme d'atropine).

Ou :

Poudre d'agaric blanc.... 0 gr. 20 centigr.

pour un cachet à prendre au moment de se coucher.

Ou :

Agaric blanc pulvérisé.... 0 gr. 15 centigr.
Extrait d'opium..... 0 gr. 02 centigr.

pour une pilule, deux pilules le soir.

Prescrire l'ergot à la dote de 1 gramme le soir avant le sommeil ou, mieux encore, une demi-heure avant l'apparition des sueurs. Ou bien :

Tellnsate de soude..... 0 gr. 05 centigr.
Excipient.... .... Q. s.

pour une pilule à prendre dans la soirée.

On peut encore prescrire : la phénacétine à 0 gr. 50 trois fois par jour, l'acide camphorique, 8 grammes, etc.

Faire soupoudrer en même temps les parties où se mont e la sueur avec un mélange composé d'une partie de " tannoforme " et deux parties de " talc de Venise ".

Recourir enfin aux badigeonnages à l'alcool formaliné pratiqués successivemeot sur les régions où la transpiration est plus particulièrement accentuée.

HERZEN.